

Un mouvement qui prend de l'ampleur

La réunion organisée par le collectif philibertin « Non au changement des couloirs aériens nantais » en présence de Paolo Ferreira, président du Collectif des citoyens exposés au trafic aérien (Coceta), a permis de faire un focus local sur la situation dans la commune tout en élargissant le débat à une partie de la région nantaise impactée par les nuisances sonores.

« Nous avons organisé cette réunion parce que notre page Facebook explose avec 922 abonnés et 9 000 vues par jour », explique Jean-Philippe Thomas, membre du collectif. « Il y a principalement des témoignages de Philibertins mais aussi de personnes d'autres communes qui subissent les nuisances sonores ».

Dans l'assemblée également, des habitants de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, des Sorinières, de Geneston, La Chevrolière, Rezé, Château-Thébaud, Carquefou.

Alors qu'une étude de faisabilité sur les nouvelles trajectoires de décollage au sud est en cours, « nous voulons montrer que nous sommes toujours mobilisés ».

► Une histoire de bons sens

Le mot d'ordre : « Stopper ce projet fou » qui impacte entre 100 000 et 150 000 personnes quotidiennement.



Une cinquantaine de personnes a assisté à la réunion du 28 septembre au Loca'mouss.

Photo Presse Océan

« Prévu pour un trafic de 3 millions de personnes, l'aéroport Nantes-Atlantique va atteindre les 15 millions avec l'explosion du modèle low cost et celle du nombre de destinations (91) qui contribue à réduire les seuils de nuisance », affirme Paolo Ferreira, président du Coceta qui a ajouté : « Les seuils de référence ne sont conformes ni à la réalité, notamment celle du ressenti, ni aux précautions de l'OMS. » Pour lui, « c'est une histoire de bon sens, pas de technique ». Que dire des objectifs du Plan de prévention du bruit dans

l'environnement (PPBE) dont les objectifs auraient été détournés en CCE du 8 février ?

► Mobiliser les jeunes

Ont été évoquées la notion de zone calme ou la pollution de l'air qui ne sont pas prises en compte dans la réglementation aéronautique, les 480 infractions depuis la mise en place du couvre-feu avec seulement 210 procès-verbaux et 157 sanctions « en raison d'une tolérance sans fondement juridique ». Avec un total de 2,6 M€, « les pénalités

n'abondent pas l'insonorisation ».

En attente de propositions de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), « pas de solution dans l'immédiat à part informer, communiquer, lutter contre les idées reçues, faire du lobbying et continuer de mobiliser, notamment les jeunes sur leurs réseaux sociaux et en discutant en famille ».

Parmi les mesures suggérées par les participants : le plafonnement des vols, l'immobilisation de l'aéronef pour « taper au porte-mon-

naie », ou pourquoi pas, « bloquer l'aéroport », mais pour Paolo Ferreira, il faut voir plus loin et entreprendre des démarches au niveau européen.

► Changer les mentalités

« Le sujet n'est pas pour ou contre les avions, ni Notre-Dame-des-Landes, mais un projet qui réponde aux contraintes et attentes du territoire, c'est-à-dire revenir à une situation supportable avec un petit aéroport ici ou un plus gros ailleurs ».

Pour cela, il faut faire pression sur les élus mais aussi les acteurs économiques, pétitionner.

Si le combat est kafkaïen face au manque d'impartialité d'interlocuteurs qui changent régulièrement, « il faut construire des récits positifs mais aussi changer les mentalités face au marketing autour du tourisme qui crée des besoins ».

Une nouvelle réunion est prévue dans les prochains mois et des actions en justice sont envisagées par le Coceta. Quant au collectif, il devient une association. « Les statuts sont déposés », annonce Pauline Cantin. « Cela nous donne de la légitimité pour mettre en commun nos ressources avec le Coceta. »